

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2024 et hausse son dividende trimestriel de 4 cents, à 1,10\$ par action

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 29 mai 2024 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 906 M\$ au deuxième trimestre de 2024 comparativement à 832 M\$ au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 9 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,54 \$ au deuxième trimestre de 2024 par rapport à 2,34 \$ au trimestre correspondant de 2023. Ces hausses s'expliquent par la croissance du revenu total de tous les secteurs d'exploitation atténuée par l'augmentation des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2024 se chiffre à 1 828 M\$ par rapport à 1 708 M\$ pour la période correspondante de 2023, en hausse de 7 %. Le résultat dilué par action atteint 5,13 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, contre 4,81 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2023. Ces hausses proviennent de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation attribuable à la croissance des revenus, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit, ainsi que de l'impact des mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada sur la charge d'impôts enregistré au cours du premier semestre de 2023. En excluant l'impact de ces mesures, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ pour le semestre terminé le 30 avril 2024 s'élève à 1 828 M\$ et se compare à 1 732 M\$ pour le semestre correspondant de 2023, en hausse de 6 %, et le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 5,13 \$ par rapport à 4,88 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2023, en hausse de 5 %.

« La Banque Nationale a généré de très bons résultats financiers au deuxième trimestre de 2024, grâce à une exécution disciplinée de notre stratégie dans tous nos secteurs d'exploitation et à notre modèle d'affaires diversifié », a commenté Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Dans un environnement macroéconomique toujours incertain, nous restons engagés à maintenir notre approche prudente au niveau du capital, du crédit et des coûts, et à générer de la valeur à long terme pour nos actionnaires. »

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2024	2023 ⁽²⁾	Variation %	2024	2023 ⁽²⁾	Variation %
Résultat net	906	832	9	1 828	1 708	7
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,54 \$	2,34 \$	9	5,13 \$	4,81 \$	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 278	1 084	18	2 539	2 256	13
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	16,9 %	17,2 %		17,0 %	17,5 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽³⁾	43,2 %	40,5 %		43,2 %	40,5 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Résultat net – ajusté	906	832	9	1 828	1 732	6
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	2,54 \$	2,34 \$	9	5,13 \$	4,88 \$	5
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 365	1 216	12	2 736	2 518	9
				Au 30 avril 2024	Au 31 octobre 2023	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁴⁾				13,2 %	13,5 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾				4,4 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(3) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024 aux pages 47 à 50, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(4) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024 aux pages 4 à 10, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 311 M\$ au deuxième trimestre de 2024 par rapport à 320 M\$ au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 3 % principalement attribuable à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 519 M\$ au deuxième trimestre de 2024 par rapport à 478 M\$ au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 9 %.
- Revenu total de 1 131 M\$ au deuxième trimestre de 2024, une hausse de 64 M\$ ou 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2023 provenant principalement du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts et l'accroissement de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 3 % et du crédit aux entreprises de 12 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts ⁽¹⁾ de 2,36 % au deuxième trimestre de 2024 affiche une hausse par rapport à 2,34 % au deuxième trimestre de 2023.
- Les frais autres que d'intérêts de 612 M\$ augmentent de 4 % par rapport au deuxième trimestre de 2023.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 52 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2023 principalement en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 54,1 % s'améliore comparativement à 55,2 % au deuxième trimestre de 2023.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 205 M\$ au deuxième trimestre de 2024 par rapport à 178 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 15 %.
- Revenu total de 683 M\$ au deuxième trimestre de 2024, contre 617 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une augmentation de 66 M\$ ou 11 % provenant majoritairement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 400 M\$ au deuxième trimestre de 2024 par rapport à 372 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 8 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 58,6 % s'améliore comparativement à 60,3 % au deuxième trimestre de 2023.

Marchés financiers

- Résultat net de 322 M\$ au deuxième trimestre de 2024 contre 268 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 20 %.
- Revenu total en équivalent imposable de 766 M\$, une augmentation de 94 M\$ ou 14 % attribuable à la hausse des revenus des marchés mondiaux ainsi qu'à la hausse des revenus provenant des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 312 M\$ au deuxième trimestre de 2024, par rapport à 283 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse en partie attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux investissements technologiques du secteur.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 11 M\$ au deuxième trimestre de 2024 et sont en baisse de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2023.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ en équivalent imposable de 40,7 % s'améliore comparativement à 42,1 % au deuxième trimestre de 2023.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 163 M\$ au deuxième trimestre de 2024 contre 128 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 27 %.
- Revenu total de 350 M\$ au deuxième trimestre de 2024, en hausse de 23 % par rapport au deuxième trimestre de 2023, une augmentation qui provient de la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 108 M\$ au deuxième trimestre de 2024 sont en hausse de 10 % par rapport au trimestre correspondant de 2023, une hausse principalement attribuable à la croissance des activités de la filiale ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 11 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2023, une hausse attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 30,9 % s'améliore par rapport à 34,4 % au trimestre correspondant de 2023.

Autres

- Perte nette de 95 M\$ au deuxième trimestre de 2024, contre une perte nette de 62 M\$ au trimestre correspondant de 2023, en raison d'une contribution plus faible des activités de trésorerie et de la hausse des frais autres que d'intérêts.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽²⁾ de 13,2 % au 30 avril 2024, en baisse par rapport à 13,5 % au 31 octobre 2023, notamment en raison de l'incidence négative de la mise en œuvre des cadres révisés relativement au risque de marché et au risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA).
- Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾ de 4,4 % au 30 avril 2024, stable par rapport au 31 octobre 2023.

Dividendes

- Le 28 mai 2024, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,10 \$ par action ordinaire, en hausse de 4 cents ou 4 %, payable le 1^{er} août 2024 aux actionnaires inscrits le 24 juin 2024.

(1) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024 aux pages 47 à 50, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024 aux pages 4 à 10, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2023. Cette présentation tient compte de la mise en application de manière rétrospective des modifications de méthodes comptables en lien avec l'adoption de la norme IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca. Les données pour les trimestres de 2023 ont été ajustées afin de refléter ces modifications de méthodes comptables.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. De plus, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus à taux d'imposition moindre (notamment les dividendes), en les majorant de l'impôt à un niveau permettant de les rendre comparables aux revenus provenant de sources imposables au Canada. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal. Toutefois, à la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1^{er} janvier 2024 (pour de plus amples renseignements se reporter à la section « Impôts sur le résultat – Propositions législatives » du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 4 à 6. À noter que pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024, aucun élément particulier n'a été exclu des résultats. Pour le semestre terminé le 30 avril 2023, une charge d'impôts de 24 M\$ liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada avait été exclue des résultats en raison de sa nature ponctuelle. Ce montant comprenait une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance au Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 % qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, sur les ratios non conformes aux PCGR, sur les mesures financières supplémentaires et sur les mesures de gestion du capital, se reporter aux sections « Mode de présentation de l'information » et « Glossaire » du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, aux pages 4 à 10 et 47 à 50, respectivement, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 30 avril

						2024	2023 ⁽¹⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	870	203	(659)	318	(97)	635	882
Revenus autres que d'intérêts	261	480	1 425	32	(83)	2 115	1 564
Revenu total	1 131	683	766	350	(180)	2 750	2 446
Frais autres que d'intérêts	612	400	312	108	40	1 472	1 362
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	519	283	454	242	(220)	1 278	1 084
Dotations aux pertes de crédit	89	–	11	37	1	138	85
Résultat avant charge (économie) d'impôts	430	283	443	205	(221)	1 140	999
Charge (économie) d'impôts	119	78	121	42	(126)	234	167
Résultat net	311	205	322	163	(95)	906	832
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	311	205	322	163	(94)	907	833
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur billets de capital à recours limité						37	35
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires						870	798
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Équivalent imposable ⁽²⁾	–	–	–	–	14	14	76
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	14	14	76
Revenus autres que d'intérêts							
Équivalent imposable ⁽²⁾	–	–	–	–	73	73	56
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	73	73	56
Charge d'impôts							
Équivalent imposable ⁽²⁾	–	–	–	–	87	87	132
Incidence sur la charge d'impôts	–	–	–	–	87	87	132
Incidence sur le résultat net	–	–	–	–	–	–	–
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	870	203	(659)	318	(83)	649	958
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	261	480	1 425	32	(10)	2 188	1 620
Revenu total – ajusté	1 131	683	766	350	(93)	2 837	2 578
Frais autres que d'intérêts – ajustés	612	400	312	108	40	1 472	1 362
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	519	283	454	242	(133)	1 365	1 216
Dotations aux pertes de crédit	89	–	11	37	1	138	85
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	430	283	443	205	(134)	1 227	1 131
Charge (économie) d'impôts – ajustée	119	78	121	42	(39)	321	299
Résultat net – ajusté	311	205	322	163	(95)	906	832
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque – ajusté	311	205	322	163	(94)	907	833
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur billets de capital à recours limité						37	35
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – ajusté						870	798

(1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) À la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1^{er} janvier 2024 (pour de plus amples renseignements se reporter à la section « Impôts sur le résultat – Propositions législatives » du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).

						2024	2023 ⁽¹⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 740	401	(1 177)	619	(197)	1 386	1 981
Revenus autres que d'intérêts	545	942	2 698	57	(168)	4 074	3 027
Revenu total	2 285	1 343	1 521	676	(365)	5 460	5 008
Frais autres que d'intérêts	1 227	790	625	208	71	2 921	2 752
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 058	553	896	468	(436)	2 539	2 256
Dotations aux pertes de crédit	160	–	28	73	(3)	258	171
Résultat avant charge (économie) d'impôts	898	553	868	395	(433)	2 281	2 085
Charge (économie) d'impôts	248	152	238	82	(267)	453	377
Résultat net	650	401	630	313	(166)	1 828	1 708
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	650	401	630	313	(165)	1 829	1 709
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur billets de capital à recours limité						74	70
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires						1 755	1 639
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Équivalent imposable ⁽²⁾	–	–	–	–	51	51	154
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	51	51	154
Revenus autres que d'intérêts							
Équivalent imposable ⁽²⁾	–	–	–	–	146	146	108
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	146	146	108
Charge d'impôts							
Équivalent imposable ⁽²⁾	–	–	–	–	197	197	262
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	(24)
Incidence sur la charge d'impôts	–	–	–	–	197	197	238
Incidence sur le résultat net	–	–	–	–	–	–	(24)
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 740	401	(1 177)	619	(146)	1 437	2 135
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	545	942	2 698	57	(22)	4 220	3 135
Revenu total – ajusté	2 285	1 343	1 521	676	(168)	5 657	5 270
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 227	790	625	208	71	2 921	2 752
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 058	553	896	468	(239)	2 736	2 518
Dotations aux pertes de crédit	160	–	28	73	(3)	258	171
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	898	553	868	395	(236)	2 478	2 347
Charge (économie) d'impôts – ajustée	248	152	238	82	(70)	650	615
Résultat net – ajusté	650	401	630	313	(166)	1 828	1 732
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque – ajusté	650	401	630	313	(165)	1 829	1 733
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur billets de capital à recours limité						74	70
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – ajusté						1 755	1 663

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (2) À la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1^{er} janvier 2024 (pour de plus amples renseignements se reporter à la section « Impôts sur le résultat – Propositions législatives » du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).
- (3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance du Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 % qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, se reporter à la section « Impôts sur le résultat » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2024	2023 ⁽¹⁾	2024	2023 ⁽¹⁾
Résultat de base par action	2,56 \$	2,37 \$	5,18 \$	4,86 \$
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada ⁽²⁾	–	–	–	0,07
Résultat de base par action – ajusté	2,56 \$	2,37 \$	5,18 \$	4,93 \$
Résultat dilué par action	2,54 \$	2,34 \$	5,13 \$	4,81 \$
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada ⁽²⁾	–	–	–	0,07
Résultat dilué par action – ajusté	2,54 \$	2,34 \$	5,13 \$	4,88 \$

(1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance du Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 % qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, se reporter à la section « Impôts sur le résultat » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2024	2023 ⁽¹⁾	Variation %	2024	2023 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	2 750	2 446	12	5 460	5 008	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 278	1 084	18	2 539	2 256	13
Résultat net	906	832	9	1 828	1 708	7
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	16,9 %	17,2 %		17,0 %	17,5 %	
Levier opérationnel ⁽²⁾	4,3 %	(4,5) %		2,9 %	(4,6) %	
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	53,5 %	55,7 %		53,5 %	55,0 %	
Résultat par action						
de base	2,56 \$	2,37 \$	8	5,18 \$	4,86 \$	7
dilué	2,54 \$	2,34 \$	9	5,13 \$	4,81 \$	7
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽³⁾						
Revenu total – ajusté ⁽³⁾	2 837	2 578	10	5 657	5 270	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽³⁾	1 365	1 216	12	2 736	2 518	9
Résultat net – ajusté ⁽³⁾	906	832	9	1 828	1 732	6
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁴⁾	16,9 %	17,2 %		17,0 %	17,8 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁴⁾	1,9 %	(1,3) %		1,2 %	(1,7) %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁴⁾	51,9 %	52,8 %		51,6 %	52,2 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽³⁾	2,54 \$	2,34 \$	9	5,13 \$	4,88 \$	5
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	1,06 \$	0,97 \$	9	2,12 \$	1,94 \$	9
Valeur comptable ⁽²⁾	62,28 \$	57,45 \$		62,28 \$	57,45 \$	
Cours de l'action						
haut	114,68 \$	103,45 \$		114,68 \$	103,45 \$	
bas	101,24 \$	92,67 \$		86,50 \$	91,02 \$	
clôture	110,54 \$	101,03 \$		110,54 \$	101,03 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	340 056	337 720		340 056	337 720	
Capitalisation boursière	37 590	34 120		37 590	34 120	

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2024	Au 31 octobre 2023 ⁽¹⁾	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	441 690	423 477	4
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	234 770	225 443	4
Dépôts	306 881	288 173	6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	21 179	20 432	4
Actifs sous administration ⁽²⁾	691 554	652 631	6
Actifs sous gestion ⁽²⁾	138 848	120 858	15
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁵⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,2 %	13,5 %	
catégorie 1	15,5 %	16,0 %	
total	16,7 %	16,8 %	
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁵⁾	30,2 %	29,2 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁵⁾	8,5 %	8,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁵⁾	155 %	155 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁵⁾	120 %	118 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	28 665	28 916	(1)
Nombre de succursales au Canada	369	368	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	939	944	(1)

- Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024 aux pages 47 à 50, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.
- Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024 aux pages 4 à 10, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024 aux pages 4 à 10, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2024 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses activités, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, et de certains risques auxquels la Banque est exposée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2024 et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2023 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujetties à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités; l'impact des bouleversements de l'industrie bancaire américaine; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant les avancées en matière d'intelligence artificielle ou de système bancaire ouvert, et la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les concurrents offrant des services non traditionnels; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison des cyberattaques ou des vols de renseignements personnels ou d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2023 ainsi que dans la section « Gestion des risques » du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024 et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Divulgarion des résultats du deuxième trimestre de 2024

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 29 mai 2024 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 6523243#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 23 août 2024 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 8431044#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements

- Marianne Ratté, Vice-présidente et cheffe – Relations investisseurs, 1 866 517-5455
- Debby Cordeiro, Première vice-présidente – Communications, Affaires publiques et ESG, 514-412-0538

